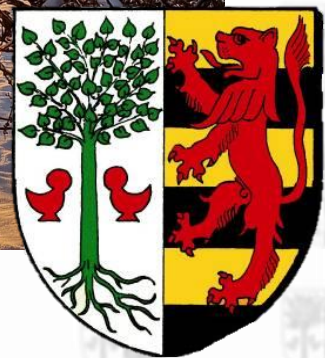


Müespàcher Blättle

Bulletin communal de décembre 2024





MOT DU MAIRE

Chères Muespachoises, chers Muespachois,

Ainsi s'achève l'année 2024 avec une situation internationale inquiétante et de nombreux conflits interminables.

Au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel qu'économique et financier.

Notre pays se révèle divisé dans une société fracturée. Dans cette vie politique tourmentée, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité.

Elle est la garante de la continuité du service public. La commune crée du lien et rassemble les administrés.

Que chacune et chacun soit remercié pour son œuvre au service de la collectivité.

Dans ce climat morose au niveau national, une lueur d'espoir a illuminé nos esprits et notre vie avec, cet été, les Jeux Olympiques de Paris. Ils ont été une véritable célébration de l'humanité, un symbole de résilience et de passion.

Au niveau communal l'été a été marqué par la démission de 4 conseillères municipales que je remercie pour leur travail. Il a fallu organiser des élections municipales partielles complémentaires et je félicite les six nouveaux conseillers municipaux qui ont été élus et intégrés dans l'équipe municipale en cours de mandat.

Notre commune a encore subi des incivilités ; intrusion à l'école élémentaire avec dégradation du dôme de lumière sur le toit, 200 tuiles piétinées, fissurées et cassées sur le toit du préau, vol à l'église, etc...

Pourquoi de telles dégradations gratuites des biens publics ? N'y a-t-il pas d'autres moyens de s'exprimer ?

La sécurité, la protection des biens et des personnes, la lutte contre les incivilités restent des objectifs prioritaires qui nécessitent l'installation d'une caméra de vidéoprotection supplémentaire sur le parvis de l'église courant 2025.

La rentrée scolaire qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, a accueilli 133 élèves. Les effectifs sont stables, une nouvelle directrice Mme Anne Kauffmann a été nommée pour notre RPI. Je lui souhaite la bienvenue.

L'école ABCM Zweisprachigkeit a accueilli 13 élèves en section maternelle.

L'opération « une naissance, un arbre » s'est déroulée le 16 novembre dernier et fut une belle réussite.

La commune a lancé le 2^{ème} concours de dessins de Noël pour les enfants entre 3 et 11 ans. A cet effet une boîte aux lettres se trouve près de la porte d'entrée de la mairie afin que les enfants puissent y déposer leur dessin.

L'année a été riche en manifestations et je remercie vivement l'ensemble des personnes qui y ont contribué. Je suis fier de pouvoir dire que nous avons un tissu associatif dynamique et





investi pour notre commune. Soutenez par votre présence aux évènements les associations locales qui se mobilisent et s'activent pour créer et maintenir un lien social.

Un grand merci aux adjoints et conseillers municipaux pour leur engagement, leur investissement, leur présence, leur proximité. Être élu c'est une mission, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques, administratifs ou Atsem pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureuse d'être entourée d'une équipe compétente et engagée au service des Muespachois.

La zone 30 sur la route départementale au centre du village a été mise en place.

Le projet « sécuriser et aménager » l'entrée ouest en venant de Steinsoultz a pris du retard étant donné qu'il faut acquérir du terrain pour permettre la réalisation des travaux.

La Réserve Communale de Sécurité Civile est opérationnelle. Elle est composée d'élus, d'agents communaux et d'habitants bénévoles, volontaires.

La réhabilitation du pont du Gersbach est prévue courant 2^{ème} semestre 2025.

Comme je vous l'avais annoncé en début d'année, notre village a été élu « Village d'Avenir » par la Préfecture qui a identifié un potentiel dans notre commune. Une cheffe de projet et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (C.A.U.E.) nous accompagnent durant quelques mois pour faire un état des lieux de nos bâtiments communaux et de leurs abords afin de pouvoir établir un diagnostic et faire des propositions pour une stratégie à long terme dans le but de revitaliser le centre bourg, ramener des services et de la vie dans le centre du village de manière cohérente. Dans un premier temps il en ressort que l'atelier communal doit être déplacé de la zone scolaire pour générer de l'espace vers le site de l'ancienne gare tout en y conservant la structure multisports.

La mise en accessibilité de la salle communale avec l'installation d'un élévateur PMR n'a pas pu être réalisée étant donné que la demande de travaux pour la mise en accessibilité a été refusée par la préfecture et la mise en sécurité par les pompiers. Cette salle située en sous-sol ne répond ni aux normes de sécurité ni d'accessibilité. Le travail du C.A.U.E. s'inscrit également dans ce cadre pour trouver une solution pérenne. Les coûts de mise aux normes seraient trop élevés et disproportionnés pour un usage provisoire et pour une mise en accessibilité et mise en sécurité. Le C.A.U.E. vise aussi à moyen terme à trouver une solution pérenne pour la vie associative

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et un très joyeux Noël !

Enfin, l'ensemble des élus vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux le dimanche 12 janvier 2025 à 10h30 à la salle communale.

Ce sera l'occasion de vous présenter le bilan 2024 ainsi que les projets 2025 mais aussi de partager un moment de convivialité.

Votre Maire
Régine Rentz

Rédaction :
Régine RENTZ
Annick FESSLER

Relecture :
Nicole HATSTAT
Hugo GOETT

Mise en page :
Mylène SCHINDLER





SOMMAIRE

MOT DU MAIRE.....	2
INFORMATIONS PRATIQUES.....	5
LE CONSEIL MUNICIPAL.....	6
DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL	8
INFORMATIONS DIVERSES.....	12
PAYS DU SUNDGAU	16
INFORMATIONS COMMUNALES	21
COMMUNICATION	26
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE.....	27
RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE	29
LA VIE ECONOMIQUE.....	30
ECHOS DE LA FORÊT	34
CHASSE	35
TRAVAUX, ACQUISITION ET VENTE.....	37
SECURITE – RADAR PEDAGOGIQUE.....	38
PLAN DES BATIMENTS COMMUNAUX.....	40
DEGRADATIONS DE BATIMENTS COMMUNAUX.....	41
CIMETIERE	41
CONFERENCE SECURITE ROUTIERE	42
FETE DES VOISINS.....	42
EMBELLISSEMENT DU VILLAGE.....	43
REPAS DES AINES.....	48
LA VIE DES ECOLES	51
VIE ASSOCIATIVE.....	52
URBANISME	57
ETAT CIVIL	58
AGENDA	59
LA RECETTE DES BREDELES DE NOËL.....	60
COIN DES ENFANTS.....	60



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Ouverture au public :

Lundi	Fermée
Mardi	14H00 – 17H00
Mercredi	10H00 – 12H00
Judi	15H00 – 18H00
Vendredi	09H00 – 12H00

Fermeture :

Le 24, 27, 28 et 31 décembre

☎ 03.89.68.61.24

✉ mairie@muespach.fr

@ www.muespach.fr

Déchetteries

Waldighoffen :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
et vendredi :
10H00 – 12H00 et 13H30 –
17H00
Samedi : 09H00 – 18H00

Déchets verts – Muespach

Horaires d'hiver de novembre à mars :

Mercredi et Samedi :
09H00 – 16H00

Horaires d'été d'avril à octobre :

Mercredi et Samedi :
09H00 – 17H00

**Attention aux jours fériés : les
déchettes sont fermées !**

Agence postale

Ouverture au public :

Lundi	Fermée
Mardi	08H00 – 11H00
Mercredi	08H00 – 10H00
Judi	08H00 – 11H00
Vendredi	14H00 – 17H00
Samedi	08H30 – 11H30

Fermeture : Le 27 et 28 décembre

☎ 03 89 68 61 38

Brigade verte

☎ 03.89.74.84.04

@ contact@brigade-verte.fr

Conciliateur de justice

Permanence le mardi de 09H00 à
12H00 à la mairie de Hirsingue,
uniquement sur rendez-vous.

☎ 03.89.40.50.13

Urbanisme

Pour toutes questions sur vos projets de construction,
d'agrandissement, d'ajout d'une clôture, terrasse, piscine,
pergola ... et sur la constructibilité d'un terrain contactez :

Le PETR Pays du Sundgau

☎ 03.89.25.99.17

Communauté de Communes Sundgau

Bâtiment 3 – Quartier Plessier – 68130
ALTKIRCH

☎ 03.89.08.36.20

@ accueil@cc-sundgau.fr

Compétences : eau potable, assainissement,
ordures ménagères, tri sélectif, petite
enfance, crèche, Multi-Accueil, relais des
assistantes maternelles, accueil périscolaire,
restauration scolaire ...

Contact

Ordures ménagères - Tri - Déchetterie :

☎ 03.89.08.36.24

@ bien-trier@cc-sundgau.fr

Les sacs à tri et biodéchets sont à retirer à la
mairie de Muespach

Eau - Assainissement et Urgence fuite d'eau :

Numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21

Questions administratives : 03.89.08.47.57

Défibrillateur

Il est situé sur la façade de l'école maternelle.





LE CONSEIL MUNICIPAL

depuis le 29 septembre 2024



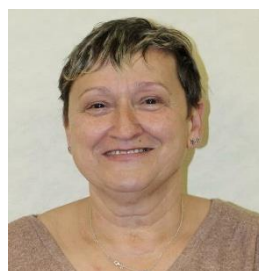
Régine RENTZ



Annick FESSLER



Rémi HATSTATT



Caroline GUTZWILLER



Louis GRETTER



Séverine HEMMERLIN



Philippe SEGINGER



Régine ROST



Vincent HEINIS



Pascal LITZLER



Cédric ANDRE



Nicole HATSTATT



Roger WENDLING



Hugo GOETT



Fabrice JEGO





Elections municipales partielles complémentaires

Suite aux démissions de 2 conseillers municipaux immédiatement après les élections de 2020 et 4 conseillères municipales en juillet dernier il a fallu compléter l'équipe avec des élections municipales partielles complémentaires du 22 et 29 septembre 2024.

Huit candidats se sont présentés pour six sièges à pourvoir au conseil municipal dont 6 de la liste communale et 2 de la liste autonome « Ni pour, ni contre »

A l'issue du 1^{er} tour un candidat Pascal Litzler a été élu et au 2^{ème} tour cinq candidats Cédric André, Nicole Hatstatt, Roger Wendling, Hugo Goett et Fabrice Jego ont été élus, tous issus de la liste communale.





DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 juillet 2024

Forêt – Devis de dégagement

Madame Annick Fessler en charge de la commission des affaires forestières informe de la nécessité d'effectuer des travaux de dégagement sur les 4 hectares qui ont été replantés dans le cadre du plan de relance. Les travaux ont été confiés à l'entreprise AM ENVIRONNEMENT de Friesen. Le conseil valide à l'unanimité.

Zone limitée à 30 km/h

Mme le Maire rappelle la délibération du 23.04.24 approuvée à l'unanimité concernant le projet de création d'une zone limitée à 30 km/h entre le 26 et le 35 rue du 1^{er} septembre et le parking de l'église. Le devis de la société MSR de Sainte Croix en Plaine a été approuvé à l'unanimité

Bâtiments communaux – C.A.U.E.

Notre commune ayant été retenue « Village d'avenir », les services du préfet proposent que le C.A.U.E. (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) accompagne la commune par une étude d'une stratégie globale de rénovation des bâtiments communaux au centre du village et d'aide à la réorganisation des usages dans les bâtiments publics existants que sont les écoles, la mairie, l'agence postale, l'atelier communal, le presbytère, la salle communale, le préau, les espaces publics et la gare.

Pour pouvoir faire appel à leurs services, une convention doit être signée. Elle est acceptée à l'unanimité.

Vidéoprotection - Caméra

Mme le Maire informe le Conseil Municipal, à la demande du Conseil de Fabrique, de la nécessité de rajouter une caméra de vidéosurveillance en vue d'avoir un point de surveillance sur le parvis de l'église et le presbytère suite à plusieurs vols à l'église et au cimetière.

Le devis de la société CAPI de Saint-Louis a été accepté à l'unanimité.

Séance du 09 septembre 2024

Sécurité – Signalisation rue de la montagne

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de mise en place d'une signalisation rue de la montagne au niveau de la séparation des 2 chemins suite à une demande de riverains. Le devis de la société SIGNAUX GIROD de Hoerdts a été accepté à l'unanimité.

Sécurité – Bâtiments communaux – Remplacement Blocs de Secours

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de remplacer certains blocs de secours de l'école élémentaire, foyer de la gare et de l'agence postale suite au passage de la société SPI. Le devis de la société SPI de Bettendorf a été accepté à l'unanimité.

Sécurité – Urbanisme – Droit de préemption

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la vente d'un terrain de 20a86ca sis entre le 29 et le 31 rue de la Montagne, section 2 parcelle 259.

Le conseil Municipal décide, par 7 voix pour, 1 voix contre de ne pas faire usage de son droit de préemption et de ne pas acquérir ce bien.

Bâtiments communaux – Plans 2D, 3D et documentations graphiques

Le C.A.U.E. a recruté un architecte qui aura en charge notre commune pour une durée déterminée. Pour permettre à celui-ci de commencer son travail il est nécessaire de faire réaliser des plans en 2D et 3D et documents graphiques des différents bâtiments communaux. Le devis de la société SEDISCAN de Sausheim a été accepté à l'unanimité.





Séance du 08 octobre 2024

Administration générale

Suite aux élections partielles complémentaires du 22 et 29 septembre dernier les membres du conseil ont intégré les différentes commissions communales et intercommunales.

Présentation des rapports d'activité de la communauté des communes

Le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de l'année 2023.

Le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de l'année 2023.

Le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de l'année 2023.

Le conseil municipal valide par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Voirie – Pont rue du Gersbach – Mission de Maitrise d'oeuvre

Il ressort d'un pré-diagnostic gratuit du Cerema que l'état du pont nécessitait d'importants travaux de réfection. Une étude approfondie avec bilan des données récoltées, fourniture d'un diagnostic technique et fonctionnel des solutions de reconstruction ou de réhabilitation pour déterminer les travaux à réaliser ainsi que leur coût est nécessaire. Mme le Maire présente deux devis. Le conseil a approuvé à l'unanimité le choix de la société Emch + Berger de Hoehneim.

Sécurité – Réserve communale de sécurité civile – Equipement vestimentaire

Mme le Maire informe le Conseil municipal qu'une réserve communale de sécurité civile a été mise en place afin de venir en aide aux habitants de la commune en cas de sinistre, catastrophe naturelle, etc. Un équipement vestimentaire de sécurité est nécessaire. Le devis de la société AC EMERAUDE de Jettingen pour l'achat de casquettes et gilets réfléchissants a été accepté à l'unanimité.

Sécurité – Plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde obligatoire qui permet de faire face aux risques naturels (intempéries, canicule, grand froid, sismicité etc.) sanitaires, technologiques et sociétaux a été présenté au conseil. Il détermine, en fonction des risques connus et recensés, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, tout en fixant l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité. Il a été approuvé à l'unanimité par le conseil.

Budget et Finances – Remboursement Frais

Mme le Maire rappelle aux membres du conseil que lors du départ de la directrice du RPI, Mme Ribstein, elle a dû utiliser sa carte de crédit personnelle pour régler la facture relative à un bon cadeau à la librairie Encrage de St Louis.

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 abstention, décide d'approuver le remboursement de la somme engagée de 100 €.- à Mme le Maire.

Séance du 04 novembre 2024

Personnel – Convention Prévoyance

La commune a pour obligation d'instaurer et de participer au financement de la protection sociale complémentaire Prévoyance à compter du 1er janvier 2025. Le montant de la cotisation a été approuvé à l'unanimité.

Personnel – Accroissement temporaire – Service administratif

Sur proposition de Mme le Maire le conseil municipal à l'unanimité décide de la création, à compter du 1er janvier 2025, de la création d'un emploi temporaire de saisonnier d'activité relevant du grade d'adjoint administratif, à raison d'une durée hebdomadaire de 35 heures pour une durée de 1 an soit jusqu'au 31 décembre 2025 inclus, à pourvoir au titre d'un accroissement temporaire.





Administration générale

Présentation du rapport d'activité de la communauté des communes

Le rapport d'activité de la communauté des communes Sundgau pour l'exercice 2023. Le conseil municipal valide par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Subvention 2024

Mme le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle à l'association Pass'Temps.

Le conseil municipal décide de verser cette subvention par 14 voix pour et 1 abstention.

Renouvellement Contrat Fourrière avec la société protectrice des animaux

Mme le Maire informe le conseil municipal que le contrat « Fourrière » avec la SPA doit être renouvelé pour une nouvelle période de 3 ans pour les années 2025 à 2027.

Elle présente le projet de convention au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

Budgets et Finances – RPI – Quotes-Parts de répartition des frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2024-2025

Mme le Maire présente au conseil municipal l'état des effectifs du RPI et celui des classes de l'association ABCM.

Les frais de fonctionnement et de transport du RPI sont répartis entre les communes de Muespach et Muespach le Haut.

Le conseil approuve à l'unanimité la quote-part des frais de fonctionnement de l'école maternelle et élémentaire de Muespach ainsi que la quote-part des frais de transport de l'école maternelle et élémentaire de Muespach proposées par Mme le Maire.

Bâtiments communaux – Chauffage – Réparations chaudières

Mme le Maire informe le conseil municipal sur la nécessité d'effectuer des réparations sur les chaudières de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

Le devis des Ets. Scherrer de Muespach a été approuvé à l'unanimité.

Bâtiments communaux – Salle du conseil municipal – Ecran de projection

Mme le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de changer l'écran de projection de la salle du conseil municipal, ce dernier n'étant plus adapté. Le devis de la société IT SERVICE de Werentzhouse a été accepté à l'unanimité.

Sécurité – Radar pédagogique

Plusieurs réclamations ayant été enregistrées en mairie concernant les excès de vitesse des usagers de la route dans différentes rue communales, Mme le Maire propose un devis pour l'acquisition d'un radar pédagogique de la société ELAN CITE de Orvault.

Le conseil approuve cette acquisition par 14 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Séance du 9 décembre 2024

Prix du stère de bois pour l'année 2025

La commune prévoit, comme chaque année, de mettre à disposition des particuliers domiciliés dans la commune des stères de bois de chauffage sur réservation et dans la limite de 15 stères par foyer.

Le conseil approuve à l'unanimité et a fixé à l'unanimité également le prix du stère à € 60.- H.T. pour l'année 2025.





Bâtiments communaux - Archives, - Rangement, Classement et inventaire des archives

Mme le Maire informe le Conseil de la nécessité d'effectuer un rangement, classement et inventaire des archives. Elle a demandé un devis auprès de la CC Sundgau, Altkirch qui met un salarié à disposition à raison de € 175.- par jour. La durée du temps de travail a été évaluée à 55 jours.

Le Conseil a accepté cette offre par 13 voix pour et 2 abstentions.

Adhésion à la convention de participation « Risque Santé » proposée par le Centre de Gestion du Haut-Rhin et Participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire en « risque santé » - Modification

A partir du 1^{er} janvier 2025 le montant de participation pour le risque « santé » versée à l'agent passera de € 10.- minimum à € 15.- minimum.

Le conseil décide à l'unanimité d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité ayant souscrit au contrat référencé par la convention de participation et de fixer le montant de participation pour le risque « santé », dans la limite de la cotisation versée à l'agent, à

Régime Général ou Régime Local ou Régime Mixte	
Assuré	15 € / par mois
Adulte à charge / Couple	20 € / par mois
Enfant à charge	25 € / par mois
Famille	30 € / par mois

Le conseil a validé à l'unanimité.

Voirie – Sécurité – Miroir Routier

Mme le Maire informe le Conseil de la nécessité de changer les miroirs routiers du croisement rue de la Fontaine et celui rue de la Montage et d'acquérir divers panneaux.

Le devis de la société SIGNAUX GIROD de Hoerdts a été accepté à l'unanimité.

Voirie – Pont du Gersbach - Choix

Lors de la séance du 08.10.24 le choix de maîtrise d'œuvre pour le pont du Gersbach avait été effectué. Lors de cette séance du 09.12.24 il s'agit de se prononcer en faveur d'une réhabilitation du pont ou de sa démolition et reconstruction.

Le Conseil, par 8 voix pour, 7 voix contre, s'est prononcé en faveur d'une réhabilitation du pont.

Bâtiments communaux – CAUE – Choix

Mme le Maire rappelle au Conseil qu'une réunion s'était tenue le 27 novembre en présence du CAUE qui a présenté le diagnostic des bâtiments de la commune et les hypothèses de trajectoires de développement du site du projet dans une perspective à + 10 ans et + 25 ans.

Il a été décidé de déplacer l'atelier communal sur le site de l'ancienne gare de manière à pouvoir conserver le terrain de sport.

Le Conseil, par 13 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions autorise Mme le maire à poursuivre dans les démarches de projet et à demander des subventions.





INFORMATIONS DIVERSES



Caritas

Caritas Alsace, la solidarité en circuit court

Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, **y compris dans le Sundgau**, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.



Les bénévoles de Caritas ont distribué 783 tonnes d'aides alimentaires en 2023.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !

Dans le Sundgau, Caritas Alsace compte des équipes et des épiceries solidaires à Altkirch, Dannemarie, Illfurth/Spechbach, Illtal et Seppois. En 2023, les 98 bénévoles du secteur ont aidé 392 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la distribution de « bons essences ». L'augmentation du coût des carburants a mis en difficulté les familles les plus fragiles. Un constat d'autant plus vrai dans une zone rurale comme le Sundgau, où la voiture est souvent le seul moyen de transport.

Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000€). Un don de 100€ ne coûte donc plus que 25€ après impôt.

Don sécurisé sur caritas-alsace.org, ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.



Les bénévoles de Caritas ont distribué 783 tonnes d'aides alimentaires en 2023.



2 155 familles ont été reçues dans l'une des 13 épiceries sociales de Caritas Alsace en 2023.





Armée de Terre

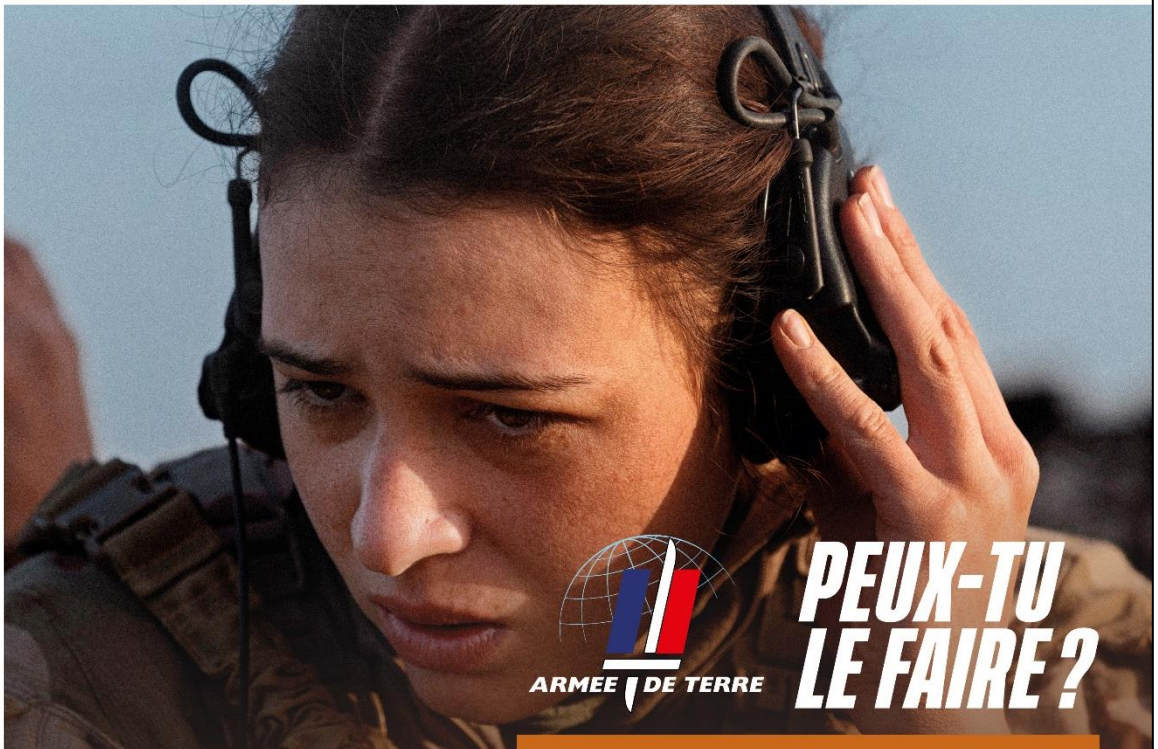


GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ENTENDRE CE QUE PERSONNE NE CAPTE.



PEUX-TU LE FAIRE?

L'armée de Terre recrute **16 000 soldats**
et **5 000 réservistes** par an.

POUR LE SAVOIR ➤ [SENGAGER.FR](https://www.sengager.fr)





Territoire d'énergie Alsace

Créé 1997 à l'initiative des communes, le Syndicat d'énergie Territoire d'Énergie Alsace regroupe 390 communes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ; ce qui représente environ 743 000 habitants.

En tant que membre, notre commune a confié à Territoire d'Énergie Alsace son « pouvoir concédant », c'est-à-dire la gestion des réseaux de distribution publique d'électricité.

Au total, Territoire d'Énergie Alsace est propriétaire de plus de 10 800 km de réseaux électriques basse et haute tension et de plus de 2 300 km de réseaux de gaz.

LES MISSIONS DE TEA

- ⇒ Représenter les collectivités adhérentes pour tout ce qui concerne la distribution publique d'électricité et de gaz ;
- ⇒ Vérifier que les Contrats signés avec EDF et ENEDIS, GRDF, ANTARGAZ ENERGIES, CALEO et GAZ DE BARR sont bien respectés ;
- ⇒ Coordonner et cofinancer les travaux d'enfouissement des réseaux (câbles électriques, fibre, etc.) pour qu'ils soient réalisés efficacement et en toute sécurité ;
- ⇒ Verser aux communes une partie large de la taxe liée à la consommation d'électricité sur leur territoire ;
- ⇒ Aider les communes à gérer les redevances liées à l'utilisation de leur domaine public par les réseaux ;
- ⇒ Subventionner le passage en LEDs de l'éclairage public et soutenir les projets de transition énergétique.

ACTUALITÉ 2024 DE TEA

- ⇒ La Communauté de Communes de Sélestat et dix communes du secteur d'Erstein ont adhéré au Syndicat ;
- ⇒ À Morschwiller-le-Bas, la première canalisation de gaz fabriquée à partir de matériaux biosourcés a été installée par GRDF ;
- ⇒ Une convention a été signée avec ENEDIS pour soutenir la transition écologique, notamment en décarbonant les chantiers et en renforçant les réseaux électriques face aux défis climatiques ;
- ⇒ Plus de 700 dossiers de subvention aux particuliers traités dans le cadre du dispositif « Happy Gaz » ;



territoire
d'énergie
ALSACE





Mission des Gardes Champêtres de la Brigade Verte

QUI sommes NOUS?

+ 150 Domaines De compétences

Fonctionnaire territorial communal ou intercommunal ayant pour principale mission la surveillance et la protection du milieu rural, le garde champêtre appartient à la filière sécurité et au cadre d'emploi dit de « police municipale » qui comprend les agents de police municipale et les gardes champêtres.

Création de la Brigade verte



En 1989, le président du conseil départemental du Haut-Rhin, Henri Goetschy, crée la Brigade verte. 386 communes sont désormais adhérentes.

1 Missions

Sous l'autorité des Maires, les Gardes Champêtres de la Brigade Verte interviennent essentiellement pour les missions suivantes :

- Surveiller les forêts et les voies.
- Faire appliquer les règlements de police et de circulation.
- Contrôler les activités de chasse et de pêche.
- Gérer les animaux en errance.
- Lutter contre la pollution, les feux, les bruits et les nuisances diverses.
- Eviter les constructions sans permis et les infraction au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

2 13 508 Interventions

- 24 % animaux domestiques
- 14 % faunes sauvages
- 11% préservation environnement
- 21% environnement et déchets
- 30% divers

3

3641 procédures

- 3178 PV et rapports
- 463 comptes-rendu.

6 Personnel

- 65 gardes
- 20 assistants gardes
- 7 équipe direction et administrative
- 3 service démoustication

12 postes

5 Flotte

- 14 chevaux
- 30 aine de véhicules
- 20 aine de VAE et VTT

4 Budget

4,5 Millions budget global de fonctionnement dont 80% charge du personnel

SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX
CHÂTEAU WALDNER DE FREUNSTEIN
92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 68360 SOULTZ

www.brigade-verte.fr
contact@brigade-verte.fr
03 89 74 84 04





PAYS DU SUNDGAU

PAYS DU SUNDGAU

POUR NOTRE AVENIR

PAYS DU SUNDGAU

PETR du Pays du Sundgau
 39 av. du régiment de Hussards - Quartier Plessier - Bât. 15 - 68130 Altkirch
 Tél : 03 89 25 49 82 - E-mail : secretariat@pays-sundgau.fr

PAYS DU SUNDGAU

QU'EST-CE QUE LE PROJET DE TERRITOIRE DU SUNDGAU ?

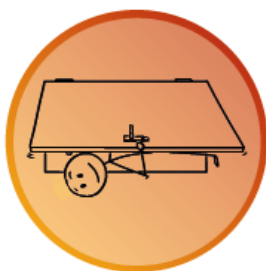
SUD ALSACE LARGUE
 intercommunalité de territoire

Sundgau





C'est s'organiser efficacement afin de construire collectivement l'avenir de notre territoire.
Des sujets qui nous concernent au quotidien :



L'habitat dans le Sundgau



Se déplacer dans le Sundgau



Sobriété énergétique et décarbonation des activités



Production d'énergies locales et décarbonées



Soutien aux agricultures locales et à une alimentation de territoire durable



La culture et le patrimoine comme leviers d'attractivité



Parcours de financement de l'innovation

CONCRÈTEMENT, QU'ALLONS-NOUS FAIRE ?



L'habitat dans le Sundgau

- Vous conseiller tout au long des étapes de vos travaux de rénovation énergétique.
- Vous accompagner pour réduire vos factures énergétiques.

Se déplacer dans le Sundgau

- Etudier la mise en place de nouvelles lignes de bus pour relier le Sundgau.
- Favoriser l'utilisation du vélo et du covoiturage au quotidien.

Sobriété énergétique et décarbonation des activités

- Réduire les émissions de CO2 : transport, industrie et chauffage résidentiel.
- Construire une station de carburant bas carbone : gaz naturel et bornes électriques.

Production d'énergies locales et décarbonées

- Valoriser les fumiers et lisiers agricoles pour produire une énergie locale et bas carbone.
- Utiliser nos parkings et toits pour développer le photovoltaïque sans dégrader nos paysages.

Soutien aux productions agricoles locales et accès à une alimentation de qualité

- Renforcer la part de produits locaux dans nos assiettes.
- Rendre le bien-manger local accessible à tous.

La culture et patrimoine comme levier d'attractivité

- Valoriser le patrimoine culturel, environnemental et architectural comme levier d'attractivité résidentiel du Sundgau.
- Penser concret et stratégie : du jeu de société du Sundgau à la labellisation des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Parcours de financement de l'innovation

- Accompagner des porteurs de projets dans le financement de leurs initiatives :
 - Développer l'économie de proximité,
 - S'adapter aux conséquences du changement climatique,
 - Améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants,
 - Créer des interconnexions urbain-rural et vers l'extérieur.
- Créer les conditions techniques pour mobiliser les fonds européens au service du développement du Sundgau et de l'agglomération de Saint-Louis.





Calendrier de collecte des ordures ménagères 2025

2025		Calendrier de collecte des déchets		Toutes les 2 SEMAINES		Toutes les SEMAINES		Rattrapage jours fériés		Téléchargez illiwap		
Sundgau		ORDURES MÉNAGÈRES		EMBALLAGES et PAPIERS-CARTONS		BIODÉCHETS		**** Collecte l'après-midi		À sortir devant chez vous la veille à partir de 18H (idem collectes d'après-midi)		
Lundi	ASPACH * BENDORF * BETTENDORF * COURTAVON * DURLINDORF * FRÖNINGEN * HEIMERSDORF * HIRSINGUE * KOESTLACH *	LEVONCOURT * LIEBSDORF * LICSDORF * LUCELLE * MOERNACH * OBERLARG * SAINT-BERNARD * WINKEL *	Mardi	BETTLACH * BIEDERTHAL * CARSPACH * EMLINGEN * FISLIS * HEIWILLER * HIRTZBACH * KIFFIS * LINDSORF *	LUTTER * OLTINGUE * RAEDERSDORF * SCHWOBEN * SONDERSDORF * TAGSDORF * WILLER * WITERSDORF * WOLTSCHWILLER *	Mercredi	BERENTZWILLER * BOUXWILLER * FERRETTE * FRANKEN * HAUSGAUEN * HOCHSTATT * HUNDSBACH * JETTINGEN *	MUESPACH * MUESPACH-LE-HAUT * SPECHBACH * VIEUX-FERRETTE * WERENTZHOUSE *	Jeudi	ILLFURTH * ILLTAL * LUEMSCHWILLER * OBERMORSCHWILLER * ROPPENTZWILLER * RUEDERBACH * STEINSOULTZ * TAGOLSHEIM * WALHEIM *	Vendredi	ALTKIRCH * BISEL * DURMENACH * FELDBACH * HEIDWILLER * RIESPACH * WALDIGHOFFEN *
Janvier	6 13 20 27	Janvier	7 14 21 28	Janvier	1 8 15 22 29	Janvier	2 9 16 23 30	Janvier	3 10 17 24 31	Janvier	3 10 17 24 31	
Février	3 10 17 24	Février	4 11 18 25	Février	5 12 19 26	Février	6 13 20 27	Février	7 14 21 28	Février	7 14 21 28	
Mars	3 10 17 24 31	Mars	4 11 18 25	Mars	5 12 19 26	Mars	6 13 20 27	Mars	7 14 21 28	Mars	7 14 21 28	
Avril	7 14 21 28	Avril	1 8 15 22 29	Avril	2 9 16 23 30	Avril	3 10 17 24	Avril	4 11 18 25	Avril	4 11 18 25	
Mai	5 12 19 26	Mai	6 13 20 27	Mai	7 14 21 28	Mai	8 15 22 29	Mai	9 16 23 30	Mai	2 9 16 23 30	
Juin	2 9 16 23 30	Juin	3 10 17 24	Juin	4 11 18 25	Juin	5 12 19 26	Juin	6 13 20 27	Juin	6 13 20 27	
Juillet	7 14 21 28	Juillet	1 8 15 22 29	Juillet	2 9 16 23 30	Juillet	3 10 17 24 31	Juillet	4 11 18 25	Juillet	4 11 18 25	
Août	4 11 18 25	Août	5 12 19 26	Août	6 13 20 27	Août	7 14 21 28	Août	8 15 22 29	Août	1 8 15 22 29	
Septembre	1 8 15 22 29	Septembre	2 9 16 23 30	Septembre	3 10 17 24	Septembre	4 11 18 25	Septembre	5 12 19 26	Septembre	5 12 19 26	
Octobre	6 13 20 27	Octobre	7 14 21 28	Octobre	1 8 15 22 29	Octobre	2 9 16 23 30	Octobre	3 10 17 24 31	Octobre	3 10 17 24 31	
Novembre	3 10 17 24	Novembre	4 11 18 25	Novembre	5 12 19 26	Novembre	6 13 20 27	Novembre	7 14 21 28	Novembre	7 14 21 28	
Décembre	1 8 15 22 29	Décembre	2 9 16 23 30	Décembre	3 10 17 24 31	Décembre	4 11 18 25	Décembre	5 12 19 26	Décembre	5 12 19 26	

MÉMO TRI

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Biodéchets

Collecte en porte à porte

Couvercle Fermé
Sacs fournis par la CCS

Emballages et papiers-cartons

Collecte en porte à porte

Fournis par la CCS

Ordures ménagères

Collecte en porte à porte

Couvercle Fermé
Sacs du commerce

Emballages en verre

Collecte en apport volontaire

Contacts
03 89 08 36 24
bien-trier@cc-sundgau.fr
www.cc-sundgau.fr

Horaires de nos bureaux à ALTKIRCH
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h
Jeudi : 10h-12h et 13h30-17h

Horaires pour les 3 déchèteries Hauteur limite 2m20
ALTKIRCH-ILLFURTH-WALDIGHOFFEN
Du lundi au vendredi : 10h-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h-18h
ILLFURTH fermé le mardi

CITEO





Information CC Sundgau

Le Sundgau sous les projecteurs et des agents en mode acteurs

En octobre, la CCS a réalisé une vidéo promotionnelle pour mettre en lumière la richesse et la diversité du Sundgau. Destiné aux habitants actuels et futurs ainsi qu'aux entreprises, ce film montre que le Sundgau est un lieu où il fait bon vivre et travailler. Le scénario suit une journée typique à travers une galerie de portraits variés : une famille, un grand-père, des agents de la CCS et des lieux emblématiques. Chaque personnage dévoile un aspect unique de la vie dans le Sundgau, illustrant comment les services de la CCS accompagnent discrètement mais efficacement les moments de vie de chacun. L'objectif est de transmettre une vision humaine et positive du Sundgau, en montrant un territoire accueillant, dynamique et riche d'une forte identité, et de donner envie de s'y engager.

Ce projet n'aurait pas été possible sans l'implication dévouée des agents de la CCS, qui ont joué leur propre rôle dans le film. Leur participation active et leur professionnalisme ont été essentiels pour donner vie à cette vision. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur engagement et leur contribution précieuse.

Dès que la vidéo sera disponible, elle sera mise en avant dans la CCNews afin que tous les agents puissent la visionner. Cette vidéo pourra également servir de levier de travail pour de nombreux agents dans leurs projets respectifs. Restez à l'écoute pour découvrir cette vidéo inspirante et plongez-vous dans une journée typique au cœur du Sundgau !

Camille Lacourt crée une vague de sensibilisation à Hirsingue

Le vendredi 11 octobre, lors du forum de la santé mentale de Hirsingue, Camille Lacourt a partagé son expérience sur la dépression devant plus de 300 personnes. L'événement, organisé par le CLSM et la CCS dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale, a débuté par une visite au Centre Hospitalier du Roggenberg.

Camille Lacourt a ensuite participé à une conférence de presse et a déjeuné avec des professionnels de santé pour discuter des initiatives locales en matière de santé mentale. L'après-midi, il s'est rendu au forum de la santé mentale au Coséc à Hirsingue, où il a rencontré les élèves du Lycée Jean-Jacques Henner de Altkirch afin de répondre à leurs questions.

En fin d'après-midi Camille Lacourt a visité la piscine les Rives de l'Ill à Tagolsheim, où il a rencontré les enfants de l'école de natation. Les jeunes nageurs, ravis de rencontrer le quintuple champion du monde, ont posé de nombreuses questions sur son parcours sportif et ses victoires. La journée s'est terminée par une conférence-débat sur la dépression. Cet échange a permis de sensibiliser un large public et de renforcer les liens entre les différents acteurs de la santé mentale.

Le saviez-vous ?

La communauté de communes Sundgau propose des formations aux associations du territoire

Le 1er et le 15 octobre derniers, la Communauté de Communes Sundgau (CCS) a organisé des formations sur le financement des associations au Quartier Plessier à ALTKIRCH. Ces sessions ont aidé les associations à diversifier leurs sources de revenus, à élaborer des stratégies de financement et à comprendre les aspects juridiques et fiscaux des partenariats. Ces formations sont essentielles pour les associations afin de sécuriser leurs finances, développer des stratégies efficaces et explorer de nouvelles formes de financement comme le crowdfunding et le mécénat d'entreprise. En participant, les associations peuvent mieux répondre aux défis financiers et maximiser leur impact sur le territoire.





Mobilisation sportive pour Octobre Rose à la CCS

Octobre Rose est une initiative mondiale visant à sensibiliser le public à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et à soutenir la recherche. Chaque année, des événements et des actions sont organisés pour informer et mobiliser le plus grand nombre. Depuis la rentrée, la CCS s'est activement mobilisée pour Octobre Rose.

Les Mulhousiennes

Plusieurs agents de la CCS ont participé à la course Les Mulhousiennes, un événement sportif et solidaire. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur engagement. Participer à ce type d'événement renforce non seulement la cohésion d'équipe, mais soutient également une cause importante. Le sport, en plus de ses bienfaits physiques, permet de créer des liens forts entre collègues. Bravo à tous les participants !

Octobre Rose à la Piscine Les Rives de l'III

Le dimanche 13 octobre, en partenariat avec l'association Le Monde de Jeanne, la piscine Les Rives de l'III à Tagolsheim a organisé une journée spéciale Octobre Rose. Des stands d'information sur le cancer du sein étaient présents, offrant des conseils précieux sur le dépistage. De plus, le montant des entrées à la piscine ce jour-là a été intégralement reversé à la Ligue contre le Cancer 68. Cette journée a également permis de promouvoir l'importance de l'activité physique régulière dans la prévention du cancer.

Grâce à ces actions, la CCS montre son engagement fort à soutenir les femmes touchées par cette maladie. Ensemble, continuons à nous mobiliser pour cette cause essentielle.

@do-connect : Se découvrir et grandir ensemble

Le samedi 12 octobre 2024, Waldighoffen a accueilli "@do-connect", un événement organisé par le Service Jeunesse de la Communauté de Communes Sundgau (CCS). De nombreux adolescents et leurs familles se sont réunis au 6 rue des écoles pour une journée riche en activités et en échanges, de 10h à 16h.

Les participants ont pu profiter de divers ateliers de 45 minutes, allant du yoga du rire à la poterie, en passant par la self-défense et les jeux coopératifs. Un espace "Forum" a également permis des échanges enrichissants avec des associations et des professionnels de l'adolescence.

Cet événement organisé par le Service Jeunesse de la CCS, a été crucial pour renforcer les liens familiaux et promouvoir le bien-être des adolescents. En mettant en lumière les professionnels locaux et les ressources disponibles, la CCS a démontré son engagement envers le soutien psychique, émotionnel et physique des jeunes. Ce type d'initiative est essentiel pour créer une communauté soudée et attentive aux besoins de ses membres les plus jeunes.

Gratuit et ouvert à tous, cet événement a été une belle réussite. La CCS espère renouveler l'expérience l'année prochaine, renforçant ainsi leur mission de soutien à l'adolescence au sein de la Communauté de Communes Sundgau.

Avancement des travaux de rénovation

Début novembre, un chantier important a débuté au siège de la CCS, entraînant des changements d'organisation. Tout au long des travaux, les services s'adapteront et changeront de bureau progressivement pour minimiser les perturbations.





L'accueil général et le secrétariat général seront relocalisés au bâtiment 21 du Quartier Plessier.

Nous nous engageons à vous tenir informés en interne des différents événements liés aux travaux. Cependant, nous vous demandons de faire preuve d'indulgence durant cette période. Les périodes de travaux sont souvent accompagnées d'imprévus et d'incertitudes, il est important de rester flexible et de s'adapter aux aléas de ce type de projet.

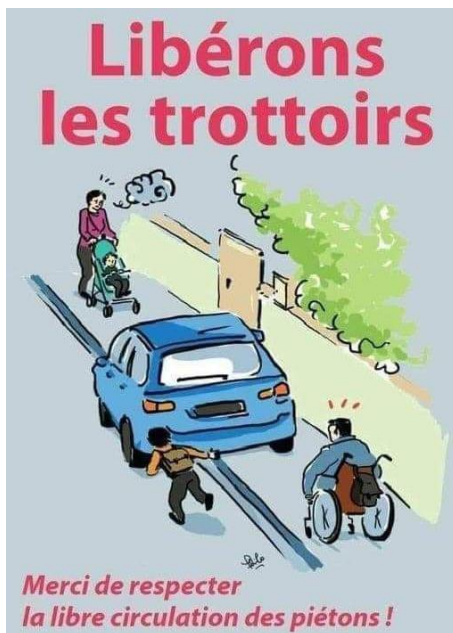
Merci pour votre compréhension et votre coopération durant cette période de transition.

Le coup de projecteur Agents Secouristes : Les Héros Méconnus de la CCS

Au sein de la CCS, se cachent des héros du quotidien. Ils sont agents et ils sont secouristes. Sophie S. et Jérôme M. sont nos deux formateurs PCS1 au sein de la CCS. Ils s'engagent à transmettre leur savoir au cours d'une journée (8 heures). Leur objectif ? Former un maximum d'agents à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Des gestes à connaître qui peuvent sauver des vies.

INFORMATIONS COMMUNALES

Trottoir libre



Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

A partir du 15 mars, la **saison de nidification** commence. Pour **ne pas déranger ou déloger** les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'**Office français de la biodiversité**, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du **15 mars au 31 juillet**.





J'aime mon chien... je respecte mes voisins



Pour des raisons évidentes d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En outre, il est interdit de laisser son chien déposer ses déjections sur des espaces privés, même si ceux-ci ne sont ni bâtis ni aménagés.

L'aire de jeux est un espace privilégié pour nombre d'enfants, d'adolescents tout au long de la belle saison. Merci de penser à eux aussi.

Il y va de la salubrité publique et de la bonne qualité des relations de voisinage. Je respecte mon voisin, je ne lui impose pas les crottes de mon chien !

Deux nouvelles bornes ont été installées dans le village.

Déneigement



Nous vous rappelons que les riverains de la voie publique sont tenus de balayer, de déneiger et de saler leur trottoir, chacun au droit de sa façade ou de son terrain.

Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, afin de pouvoir assurer un bon déneigement des chaussées et d'éviter tout accrochage, nous vous demandons de veiller à ne pas stationner votre véhicule de manière dangereuse (dans un virage, empiétant sur la chaussée, etc.). Si un véhicule empêche ou gêne le passage du chasse-neige, la rue pourrait ne pas être déneigée de ce fait.

Déclaration d'arrivée et de départ

Spécificité de l'Alsace-Moselle, **le droit local instaure l'obligation de déclarer votre arrivée et votre départ auprès de la mairie.**

Les nouveaux arrivants sont tenus de se présenter à la mairie pour se déclarer. À cette occasion, ils pourront s'informer sur les formalités à accomplir et s'inscrire sur les listes électorales.

Les personnes quittant la commune doivent également signaler leur départ à la mairie, et cela vaut aussi pour les déménagements au sein de la commune.

Cette obligation s'applique aussi aux propriétaires bailleurs qui sont invités à informer la mairie par courrier électronique à mairie@muespach.fr





Recensement citoyen



Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie.

Cette démarche obligatoire est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire et donne lieu à la délivrance d'une attestation de recensement.

Cette attestation sera exigée lors de l'inscription aux examens ou concours organisés par l'État ou pour l'inscription aux cours de conduite accompagnée et au permis de conduire.

En résumé, **vous aurez seize ans** :

- ⇒ en janvier, février, mars : présentez-vous en mairie avant la fin du mois de mars,
- ⇒ en avril, mai, juin : présentez-vous en mairie avant la fin du mois de juin,
- ⇒ en juillet, août, septembre : présentez-vous en mairie avant la fin du mois de septembre,
- ⇒ en octobre, novembre, décembre : présentez-vous en mairie avant la fin du mois de décembre.

Cette inscription n'a aucun caractère automatique, vous devez vous présenter en mairie.

Résultat de l'Opération Brioches 2024

Dans notre commune ont été vendues 288 brioches pour un montant de 1 796 €

Le président de Fonds APEI de Hirsingue vous adresse ses sincères remerciements pour votre soutien au profit des personnes handicapées.





Armoire à livres

Comme vous le savez, une armoire à livres est à la disposition de tous, en face de l'agence postale.

Pensez aussi à rapporter des livres pour permettre à d'autres lecteurs d'en profiter.

Vous avez des livres qui traînent sur vos étagères ? partagez-les !

Donnez des livres récents et en bon état : livres pour enfants, romans pour adultes et jeunesse, livres documentaires.

Merci d'avance pour votre contribution



Plateforme des conteneurs à verres et de la borne à vêtements



Le Service Valorisation des Déchets de la Comcom Sundgau a procédé au renouvellement du parc des conteneurs à verre sur notre commune.

Horaires d'ouverture de la plateforme des conteneurs à verres :

Jours ouvrables de 08H00 à 20H00 (fermée le dimanche et jour férié)

Propres et secs dans des sacs de moins de 30 L !





Collecte d'anciens téléphones portables

Vous ne savez pas comment vous débarrasser de votre ancien téléphone mobile ?
Venez le déposer dans le collecteur de téléphones mobiles usagés à votre disposition à la mairie !



Collecte de bouchons en plastique



L'association les bouchons d'amour collecte, achemine, trie, expédie et vend les **bouchons en plastique et liège** à un recycleur ou une entreprise de recyclage.
L'argent issu de la vente de ces bouchons permet de participer à l'acquisition de matériel pour les personnes en situation de handicap.
L'association développe également des opérations humanitaires ponctuelles et aide d'autres associations.

Les collecteurs sont disponibles à la mairie et à l'agence postale communale.

Recyclage anciens ordinateurs



Bien souvent, les ordinateurs obsolètes ou défectueux encombrant les caves alors qu'ils pourraient être encore très utiles.
Avec l'Association des Maires du Haut Rhin et les Clubs Lions du Sud-Alsace, faites un geste pour l'environnement et participez à une opération solidaire !

La mairie de Muespach participe à l'opération "Bouge ta planète" et vous propose de déposer vos ordinateurs usagés et tout matériel informatique (câbles, imprimantes, téléphones, écran, clavier) à l'entrée de la mairie durant les horaires d'ouverture.

Bien identifier sa boîte aux lettres, c'est important !

Cela peut paraître anodin, mais il est important que le numéro de rue et votre nom de famille apparaissent sur votre boîte aux lettres.

Lorsque les agents communaux effectuent des distributions telles que les bulletins communaux ou les notes aux riverains, la non-identification des boîtes aux lettres rend le travail beaucoup plus complexe.

Cela peut aussi être utile en cas d'accident, une boîte aux lettres bien visible et identifiée facilite l'accès des secours à votre domicile.





COMMUNICATION

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la commune sur :

Sur le site internet de la commune : www.muespach.fr



Sur la page Facebook de la commune sous le nom « Commune de Muespach »

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE

Votre mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur les stores

Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !

Pas de smartphone ni de tablette ?
Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

Sur PanneauPocket





PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le cadre juridique Instauré par l'article 13 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la Sécurité Civile, le Plan Communal de Sauvegarde est un document de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection des populations. Il détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans une commune donnée, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer.

Le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au PCS, en son article 8, le rend obligatoire dans les communes

- dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé ;
- comprises dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI).

Il précise également, que ce document doit être réalisé dans les deux ans à compter de la date d'approbation des PPRN et/ou PPI.

Au-delà du strict cadre légal, toutes les communes sont susceptibles d'être soumises à des événements météorologiques nécessitant une mobilisation d'urgence de la collectivité. En effet, quelle que soit leur implantation géographique, toutes peuvent être sollicitées pour participer au soutien ou à la sauvegarde de populations évacuées (parfois massivement) à la suite d'un accident industriel ou d'un événement naturel majeur.

Sous cet aspect, le dispositif des plans communaux de sauvegarde est fortement recommandé pour élaborer la réponse adaptée à ces situations.

L'article L.2211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Maire est l'autorité de police compétente pour mettre en œuvre le PCS et qu'il prend toutes les mesures destinées à assurer la protection de ses administrés en cas d'événements affectant directement le territoire de la commune.

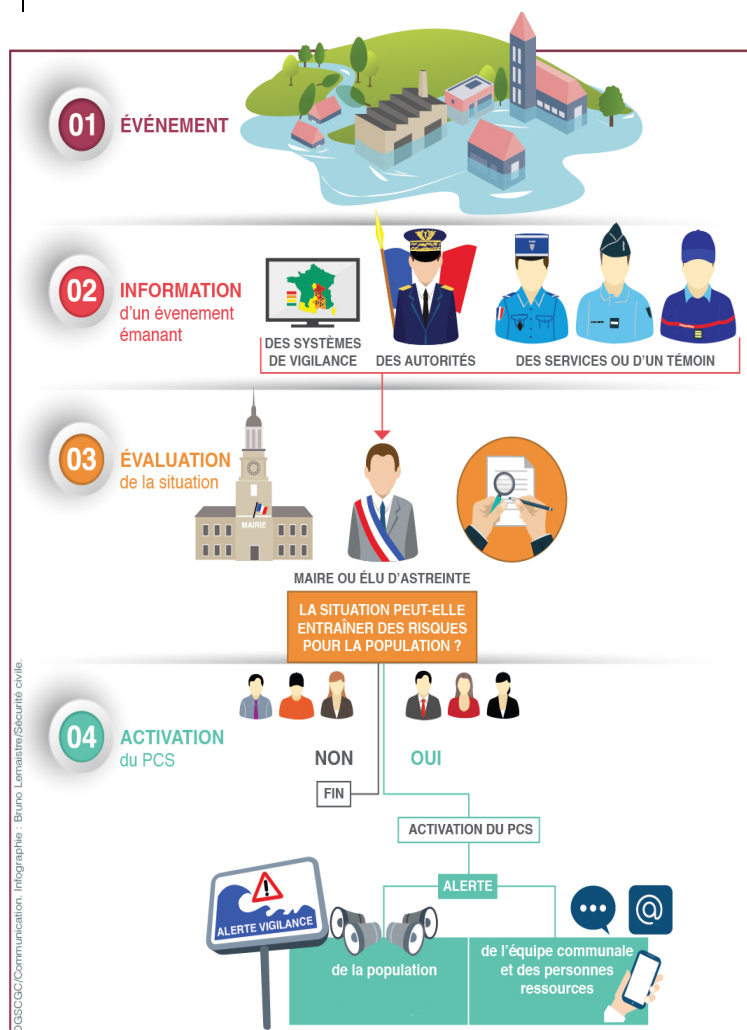
Le PCS doit permettre de répondre aux différents événements de sécurité civile pouvant affecter la commune.

Quelle que soit l'origine du risque, les objectifs à atteindre seront sensiblement les mêmes, axés sur la sauvegarde et le soutien des populations.

Le dispositif de soutien des populations concourt à la prise en charge matérielle et morale des personnes concernées par un événement et nécessite une planification communale.

A partir de l'alerte, jusqu'au retour à la normale, le dispositif mis en place, devra assurer le soutien des populations impliquées ou sinistrées.

Modalités d'activation du PCS :





COMMUNE DE MUESPACH Département du Haut-Rhin



SISMICITE



INONDATION
COULÉE EAU
BOUEUSE



ZONE EXPOSEE
AUX GLISSEMENTS
DE TERRAIN



ZONE EXPOSEE
AUX CAVITÉS
SOUTERRAINES



RETRAIT ET
GONFLEMENT
D'ARGILES



RADON



TEMPÊTES
FREQUENTES



ENGINS DE GUERRE

En cas de danger ou d'alerte :

1. abritez-vous

take shelter

Schützen Sie sich

2. écoutez la radio

listen to the radio

Hören Sie das Radio

France Bleu Alsace : 102.6 MHZ

DKL Dreyeckland : 104.6 MHZ

Flor FM : 98.6 MHZ

ou regardez : France 3 Alsace

3. respectez les consignes

Follow the instructions

Respektieren Sie die Anweisungen

N'allez pas chercher vos enfants à l'école ; ils y sont en sécurité

Respectez les consignes données par les autorités

Ne téléphonez pas ; laissez les lignes libres pour les secours

Pour en savoir plus, consultez :

- à la mairie :

le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

le dossier départemental des risques majeurs (DDRM)

- sur internet : www.georisques.gouv.fr

www.haut-rhin.gouv.fr





RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE



Manquent sur la photo : Anne RIETHER, Caroline GUTZWILLER et Jérôme HATSTATT
Réserve Communale de Sécurité Civile RCSC

En cas d'alerte, ils sont prêts

La création d'une réserve communale de sécurité civile à Muespach (RCSC) instaurée par délibération du conseil municipal vient de voir le jour.

En 2018 et 2019, Muespach a connu plusieurs épisodes d'intempéries. Par ailleurs, notre village ne peut plus se targuer d'avoir un corps de sapeur-pompier local. Ces deux raisons ont conforté l'équipe municipale dans la nécessité de créer cette unité de sécurité civile. On se souvient en particulier du mois juin 2018 marqué par de violents orages qui ont provoqué coulées de boues et inondations. Le village avait été reconnu en état de catastrophe naturelle. Face à de tels sinistres, on se retrouve démuné.

C'est justement pour se sentir mieux préparés à la répétition de cette éventualité qu'a été créée la réserve communale de sécurité civile. Elle est composée de vingt personnes : des conseillers municipaux, des agents communaux et des habitants volontaires, bénévoles qui ont répondu à l'appel de la commune. Ils sont tous animés par l'envie de se rendre utiles et de se mettre au service de la population en cas de coup dur.

Pas question de se substituer aux services de secours.

Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux sapeurs-pompier de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Les missions confiées sont les suivantes :

- ⇒ Sensibiliser et informer la population sur les risques imminents
- ⇒ Préparer la population aux comportements à adopter face aux risques
- ⇒ Aider à assurer la sécurité routière lors de manifestations villageoises (ex. passage du tour d'Alsace)
- ⇒ Assurer le suivi des personnes vulnérables (canicule, grand froid...),
- ⇒ Aider au déneigement des entrées privées en cas de fortes chutes de neige auprès de personnes en incapacité de le faire, dans une situation d'urgence uniquement (nécessité d'intervention de secours, personnel de soins.)
- ⇒ Aider au nettoyage et à la remise en état des routes et/ou des habitations,
- ⇒ Vous pouvez contacter la mairie, nous mettrons également à votre disposition un numéro de téléphone sur une ligne dédiée.





LA VIE ECONOMIQUE



L'agence postale Communale

☎ : 03 89 68 61 38



Arno Deco

☎ : 06 78 44 70 10

@ : arnaudfurst@gmail.com

Si vous avez envie de donner une nouvelle vie, un coup de jeune à votre intérieur, que ce soit peinture, produit décoratif, ou tout type de tapisserie à peindre ou papier peint. N'hésitez pas à m'appeler.

Eric Rénovation



☎ : 06 08 03 74 52

⇒ Habillage de planches de Rives, de ⇒ Cheminées et de Lucarnes

⇒ Couverture – Zinguerie

⇒ Pose de crochets à neige et de Fenêtres de toit

⇒ Réparation et Nettoyage de gouttières

⇒ Isolation



ETS Scherrer

☎ : 03 89 68 60 49

@ : chauffage.scherrer@orange.fr

GARDERE Hubert – Tailleur de pierre



☎ : 03 89 68 73 85

@ : contact@tailleur-de-pierre.fr

Hubert Gardere, tailleur de pierre à Muespach en Alsace propose ses services de travaux de la pierre pour les particuliers et les entreprises : fontaines, escaliers, dallages, murs, colonnes, éviers, etc... en création et rénovation.



L'HAIR Naturel

☎ : 03 89 07 27 49

@ : florence@lhair-naturel.fr



La Boulang'

☎ : 03 89 89 37 98





LE RESTO'

Le Resto'

☎ : 09 67 64 57 75

Ouvert le jeudi et vendredi de 17h à 22h



La Fruitière

☎ : 03 89 70 54 25

@ : fruitiere.schwab@orange.fr

Vente Pommes, abricots, pêches, nectarines, cerises, quetsches d'Alsace. Tomates anciennes, melons. Jus de pomme pasteurisé, vinaigre de cidre.



RH Sanitaire Chauffage

☎ : 06 79 32 37 76

Rénovation de salle de bain.
Installation de filtres et d'adoucisseur d'eau.
Installation et remplacement de système de chauffage et de climatisation.
Installation de chauffe-eau thermodynamique.

La Rôtisserie – L'aile et la cuisse



☎ : 07 69 73 06 35

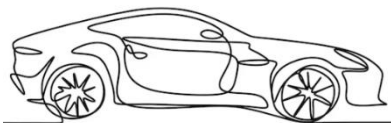
Présent sur le parking de l'Eglise de Muespach de 8h30 à 12h15
L'hiver, la rôtisserie est présente uniquement si la météo le permet.



Thaidee

☎ : 07 88 23 54 24

Thaidee vous propose sa cuisine Thaï à emporter
Tous les mardis de 17h00 à 19h15, sur le parking de l'Eglise de Muespach, plats thaïlandais à emporter



LidyCar

☎ : 06 77 84 36 88

@ : lidyCar68@hotmail.fr

Frédéric se charge de l'achat et vente de véhicules de toutes marques, il en recherche également sur demande de particuliers ou professionnels.
Il propose le nettoyage intérieur et/ou extérieur et le polissage complet de vos véhicules.





Elevage Avicole Meister

☎ : 06 30 05 90 92

Vente directe de la ferme de poulets fermiers entiers ou découpés, d'œufs et de Chapons sur réservation.



VENEZ NOUS RENDRE VISITE

5 rue du château d'eau
68640 Muespach
07 50 85 23 40
laconserveriedusundgau@hotmail.com

Magasin ouvert
les mercredis et vendredis de 16h à 19h
les samedis de 10h à 12h puis de 14h à 17h

Conserveur certifié par le CTCPA

Si votre entreprise/commerce n'apparaît pas dans la liste ci-dessus, merci de prendre contact avec la mairie.

Cabinet infirmier

L'infirmière libérale de Muespach, Mme Sylvie Bilger, qui a soigné de nombreux patients de Muespach et des villages environnants depuis son installation en février 1990 tire sa révérence fin de cette année.

Ses collègues infirmiers qui l'ont rejointe au fil des ans pour permettre d'assurer un service de rotation avec une patientèle grandissante vont transférer le cabinet infirmier et l'activité de soins à Muespach-le Haut à compter du 1^{er} janvier prochain.





La Boulang'

Galette des rois

Cette année, La Boulang' permettra à notre village et à celui de Muespach Le Haut de faire leur show par la mise en valeur de leur village respectif.

En effet, les galettes seront fourrées d'une des 6 fèves qui sont représentées ci-contre.

Outre les différents bâtiments communaux que vous reconnaitrez facilement, l'une d'elles représente aussi l'ancienne épicerie-restaurant qui abrite précisément la boulangerie aujourd'hui.



Trophée Label Commerçant d'Alsace 2024

Label Diamant pour le salon de coiffure l'Hair Naturel !

Madame Nicole Hatstatt conseillère municipale a remis au nom de la commune de Muespach, le trophée diamant de la CCI Alsace Eurométropole, de la CeA et de l'Adira le "Label qualité accueil 2024" à Mme Florence Schoffmann du salon de coiffure l'Hair Naturel de notre village, lors de la cérémonie officielle du 27 novembre à Altkirch.

La lauréate ainsi que son équipe étaient évaluées avec succès par les agents de la CCI pour la qualité de l'accueil et le service à leur clientèle.

Bravo et félicitations à Florence et à toute son équipe !





ECHOS DE LA FORÊT



Le plan de relance de l'état auquel nous avons adhéré en début de mandat pour la replantation des 4 hectares qui avaient été rasés en 2018 suite au problème de scolytes ayant attaqué les épicéas nous a obligés cette année encore à faire appel à l'entreprise AM Environnement de Friesen pour effectuer les dégagements des jeunes arbres manuellement. Cette opération nécessaire pour faciliter leur croissance a représenté un coût TTC de 4'224 €.

Début novembre l'agent territorial de l'ONF en charge de notre commune,

M. Capron, a accompagné quelques membres du conseil municipal dans la forêt du Langholz pour y montrer le bénéfice des cloisonnements qui y ont déjà été effectués. Ces derniers permettent aux engins de débardage d'accéder dans des couloirs dédiés afin de limiter le tassement du sol à ces seuls couloirs ainsi dépourvus d'arbres. En effet, le tassement ralentit la croissance des arbres car il fait obstacle au développement racinaire des arbres ce qui engendre une baisse des apports en nutriments et en eau. Un autre avantage qu'il ne faut pas sous-estimer est que ces couloirs ralentissent une propagation du feu en cas d'incendie. M. Capron nous a également présenté l'intérêt de l'empierrement des entrées de cloisonnement. Ainsi les engins de débardage n'abîmeraient plus les pistes en ressortant avec un chargement important.

Visite guidée de la forêt pour le conseil municipal

Une visite de la forêt a eu lieu le 2 novembre 2024 avec le technicien forestier, M. Capron.





CHASSE

La chasse est pour nous un loisir soumis à beaucoup de contraintes administratives, techniques et réglementaires. À elle seule, la Partie II (réglementation) du schéma départemental de la gestion cynégétique du Haut-Rhin contient 58 pages.

Nous chassons en fonction des dates d'ouverture des espèces et selon différents modes de chasse.



Du mois d'avril jusqu'à fin octobre la chasse se pratique à l'affût de préférence à partir d'un mirador.

Pour le tir des cervidés (chevreuil et daim) nous sommes soumis à un plan de chasse. Ce plan de chasse fixe un minimum et maximum à prélever sur chaque lot. Chaque cervidé tiré sur un lot est marqué d'un dispositif numéroté (bracelet).

Concernant le sanglier, nous sommes obligés d'en tirer le plus grand nombre possible.

Le problème des sangliers et des corbeaux est un problème multifactoriel national européen et mondial. La culture du maïs en Alsace favorise le cantonnement du sanglier dans la plaine. Les cultures étendues de maïs nous empêchent de prélever les sangliers cachés dans les parcelles immenses.



Pour maintenir les sangliers en forêt, afin qu'ils ne fassent pas de dégâts aux cultures (dissuasion) nous avons installé des postes de distribution de grains de maïs (Kirrung).

Ces postes servent aussi à les appâter sur un lieu afin de les tirer.

Attention : la distribution de grains de maïs est réglementée, ce n'est pas nourrir les sangliers.





Par la chasse à l'affût seulement pendant l'année, nous n'arrivons pas à réaliser notre plan de chasse. C'est pourquoi à partir de fin novembre nous sommes obligés d'organiser plusieurs battues. Pour tout acte de chasse nous veillons scrupuleusement à la sécurité. L'animal est identifié avant le tir. Le tir est précis et fichant. Les lots chassés sont encadrés avec des panneaux (chasse en cours) et les dates de ces battues sont disponibles en Mairie.

Prélever un animal, ce n'est pas seulement le tirer. Il faut aussi maintenir les installations de chasse (miradors, poste d'agrainage), créer des aménagements de biodiversité. Chaque animal tiré est traité avec respect par le chasseur et selon les règles d'hygiène en vigueur. Nous faisons contrôler la viande par le laboratoire vétérinaire départemental. Et l'animal est transporté dans la chambre froide.

L'Association de Chasse Saint Sébastien est adjudicataire des communes de Muespach, Steinsoultz et Waldighoffen. Nous sommes 10 partenaires de chasse. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël et une bonne année 2025.

Le président,
Claude GRETER



Calendrier des battues

Les dates des prochaines battues sont les suivantes :

- ⇒ Vendredi 27 décembre 2024
- ⇒ Samedi 28 décembre 2024
- ⇒ Samedi 11 janvier 2025
- ⇒ Dimanche 12 janvier 2025
- ⇒ Samedi 25 janvier 2025
- ⇒ Dimanche 26 janvier 2025

Horaire :

- ⇒ Samedi de 9h00 à environ 16h30
- ⇒ Dimanche de 9h00 à environ 14h00





TRAVAUX, ACQUISITION ET VENTE

Zone 30

En raison de l'important trafic quotidien sur la route départementale qui traverse tout notre village et pour répondre également à diverses demandes de riverains nous avons chargé le cabinet BEREST d'une étude de sécurité globale.

Dans ce cadre une Zone 30 a été réalisée au centre du village du 26 au 35 rue du 1er septembre par l'entreprise MSR à qui nous avons confié les travaux.



⇒ Coût : 7664€

Peintures routières



Peintures routières (ligne médiane et passages piétons) rue du 1er Septembre, rue de Steinsoultz et rue de la Forêt

Entreprise : MSR

⇒ Coût : 1387€

Ecran de projection



Remplacement de l'écran de projection de la salle du conseil municipal. L'installation a été faite par les ouvriers communaux.

Entreprise : IT Service

⇒ Coût : 660 €





Vente du broyeur



Un broyeur avait été acheté en 2018. En raison de son incompatibilité avec le tracteur communal, celui-ci a été vendu.

SECURITE – RADAR PEDAGOGIQUE

Un radar pour inciter à lever le pied !

Suite aux nombreuses plaintes de non-respect de la vitesse dans les rues communales, la municipalité s'est dotée d'un nouveau radar pédagogique mobile.

Il a été installé dans le haut de la rue du Gersbach. La municipalité a décidé de changer régulièrement le radar d'emplacement.

Les relevés seront effectués par la commission voirie et relayés dans la prochaine édition du Blöttle.

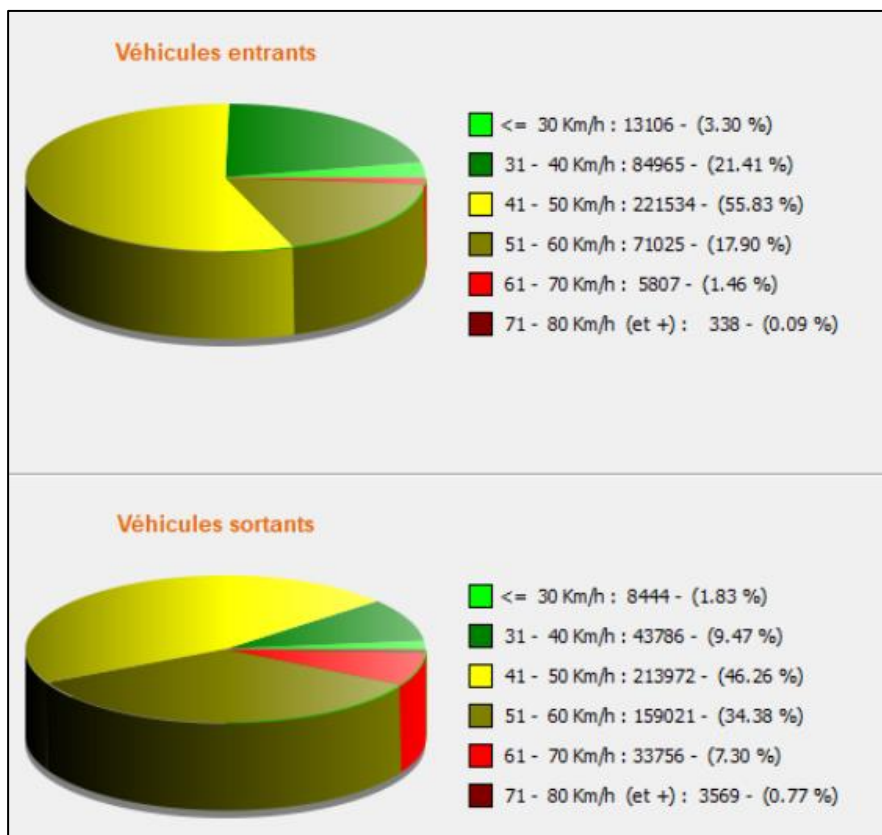




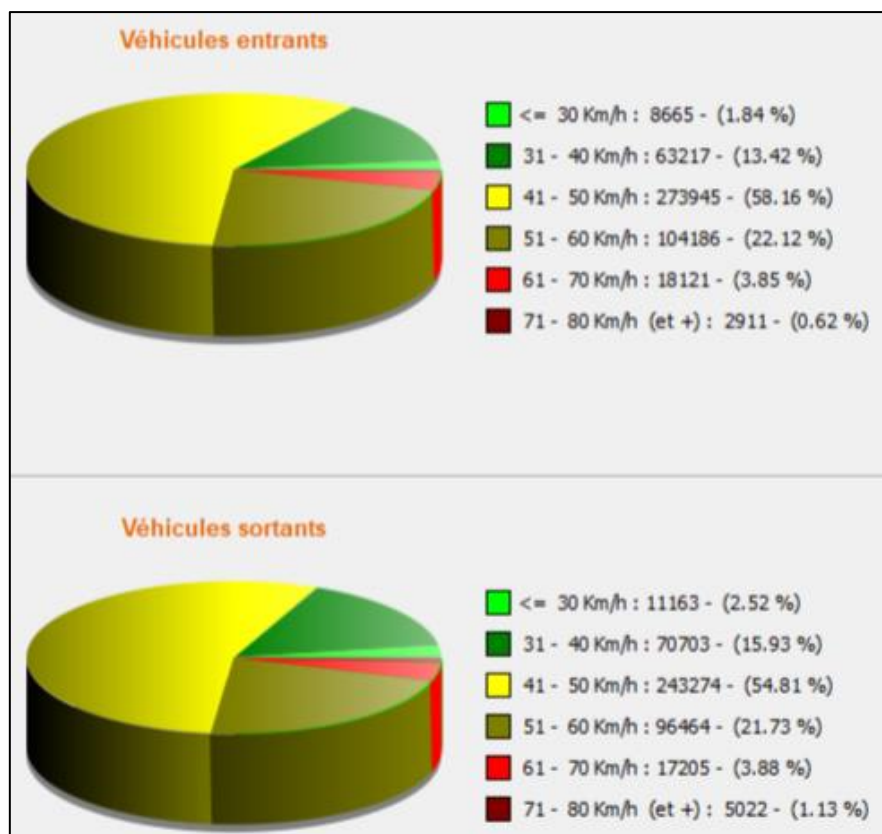
Relevé de vitesse des radars pédagogiques

Relevé de novembre 2023 à août 2024.

⇒ Radar vers Muespach-le-Haut



⇒ Radar vers Steinsoultz



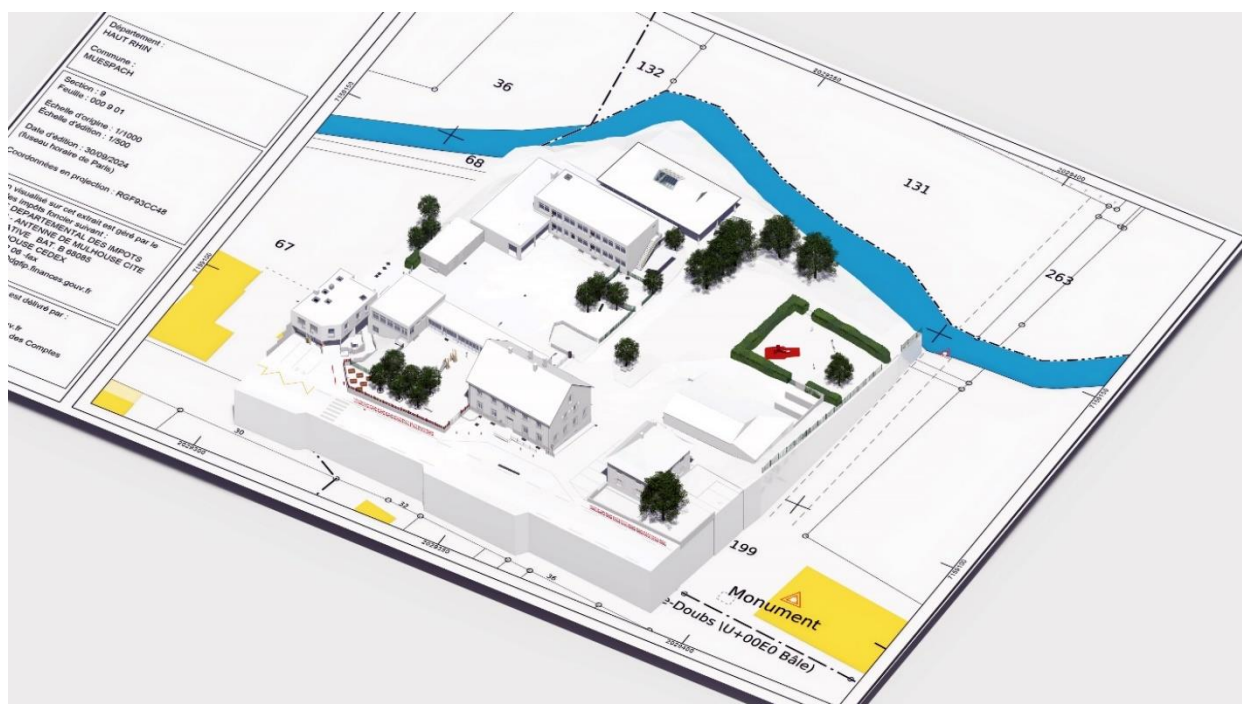


PLAN DES BATIMENTS COMMUNAUX

Notre commune a été élue « Village d'Avenir » par la Préfecture, une cheffe de projet nous accompagne durant quelques mois. Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) nous a demandé de réaliser un relevé architectural lasergrammétrique et plans 2D des bâtiments communaux rue du 1^{er} Septembre et de leurs abords afin de pouvoir établir un diagnostic et faire des propositions pour une stratégie à long terme afin de revitaliser le centre bourg, ramener des services et de la vie dans le centre du village de manière cohérente.

Entreprise : Sté SEDISCAN

⇒ Coût : 19200 €

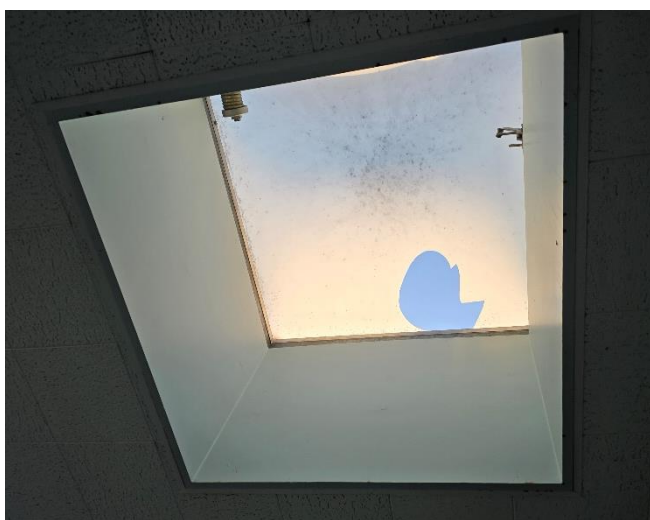




DEGRADATIONS DE BATIMENTS COMMUNAUX

Le 22 août 2024 une intrusion a été constatée à l'école élémentaire. **Plus de 200 tuiles ont été piétinées et cassées.**

La remise en état de ce toit a été effectuée par l'entreprise TRAPP de Hegenheim pour la somme de 4'379,40 € TTC

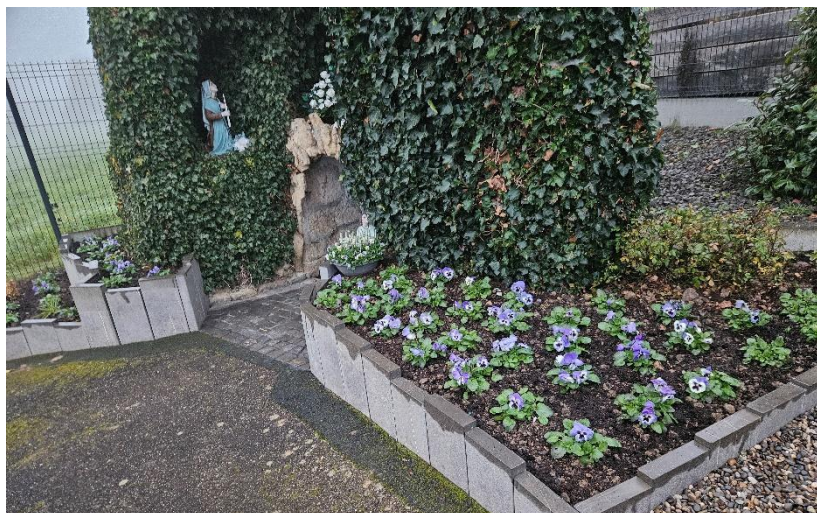


Une 2^{ème} dégradation a été constatée en septembre.

Des individus se sont hissés sur le toit plat de l'école élémentaire et ont endommagé le puits de lumière qui doit être remplacé.

CIMETIERE

La Commission cimetière a planté des pensées avant la Toussaint près de la Croix. A côté de la grotte les pensées ont été fournies et plantées par Josiane Heinis, que nous remercions.





CONFERENCE SECURITE ROUTIERE

Une conférence gratuite ouverte à tous sur la Sécurité Routière en partenariat avec la DDT (Direction départementale du Territoire) et la municipalité a été organisée en trois sessions.

Les bénévoles du service Animations d'Amaelles et Intervenants Départementaux Sécurité Routière (IDSR) ont proposé une réactualisation de nos connaissances sur le code de la route.



FETE DES VOISINS

La fête des voisins de la rue des Fleurs a eu lieu le 7 juillet 2024.





EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Une Naissance, Un Arbre

3ème édition, une naissance, un arbre !

La municipalité a invité les bébés du village nés en 2023 et leurs familles à la plantation d'arbres dans le cadre du projet « Une naissance, un arbre » qui consiste à planter un arbre à la naissance d'un enfant du village. L'arbre, symbole de vie et de longévité, accompagne l'enfant tout au long de sa vie.

L'opération s'est déroulée samedi 16 novembre sur la parcelle communale située au bord de la rivière, en face du préau, dans une bonne ambiance et sous un beau soleil.



Chaque famille a été invitée à la plantation, « car la famille, c'est comme un arbre, chaque branche prendra une direction différente, mais les racines seront toujours les mêmes ».

Cyrille Munch, notre agent communal en charge des espaces verts, avait préparé les trous et les plaquettes avec le prénom et l'année de naissance de chaque enfant. Les parents ont pris bêche et pelle pour planter différentes essences. Cette année, deux arbres ont été plantés, un poirier pleureur et un chêne Quercus.

À l'issue de la cérémonie, les familles se sont retrouvées avec les membres de la commission cadre de vie pour échanger autour du verre de l'amitié. Ces plantations complètent le travail des élus pour l'embellissement de la commune.





Concours Maisons Fleuries

Lauréats 18^{ème} concours communal 2024

Civilité	Nom	Prénom	Rue	Catégorie
Monsieur	Gutzwiller	Mathieu	1 Rue de la Gare	Maison avec jardin
Monsieur et Madame	Hatstatt	Etienne	1 Rue de l'Etang	Maison avec jardin
Monsieur et Madame	Blenner	Alfred	8 Rue de Ferrette	Maison avec jardin
Monsieur et Madame	Hofstetter	Jean Claude	10 Rue de la Montagne	Maison sans jardin
Madame	Haas	Marie Louise	2 Rue de la Gare	Maison sans jardin
Monsieur et Madame	Blaser	Kurt	11 Rue du Gersbach	Maison sans jardin
Madame	Rein	Marie Laure	12 Rue de la Montagne	Maison sans jardin
Madame	Curtenau	Mariana	17 Rue de Steinsoultz	Maison sans jardin
Monsieur et Madame	Rentz	Michel	26 Rue de Steinsoultz	Maison sans jardin
Madame	Gretter	Jeanne	8 Rue de Steinsoultz	Ferme
Monsieur et Madame	Meister	Claude	61 Rue du 1 ^{er} Septembre	Ferme



Mathieu GUTZWILLER



Etienne HATSTATT



Alfred BLENNER

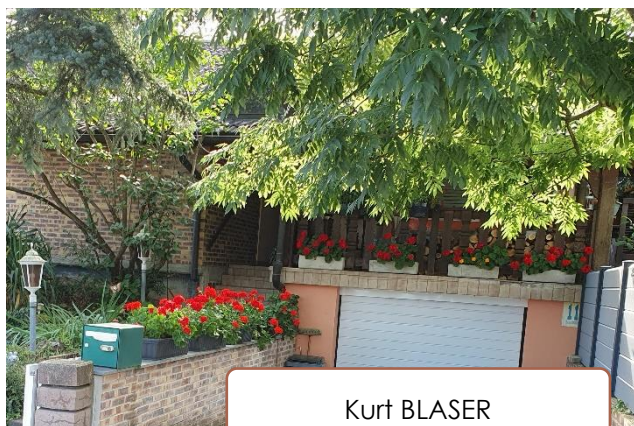




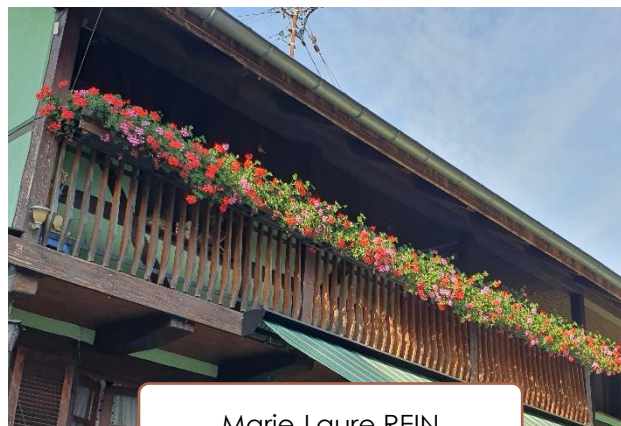
Jean-Claude HOFSTETTER



Marie-Louise HAAS



Kurt BLASER



Marie-Laure REIN



Mariana CURTENUAU



Michel RENTZ



Jeanne GRETTET



Claude MEISTER





Décorations automnales





Décorations de Noël



Merci à Monsieur Pascal GROELL pour le don de la branche
et Monsieur Eric GOEFFERT pour le don du sapin.





REPAS DES AINES

Retour en image sur le repas des aînés au restaurant le Willerhof à Willer-sur-Thur.









LA VIE DES ECOLES

Effectif du RPI de Muespach – Muespach-le-Haut

Ecole maternelle	
Petite section	24
Moyenne section	15
Grande section	17
Ecole élémentaire	
CP	17
CE1	15
CE2	17
CM1	11
CM2	17

RPI de Muespach – Muespach-le-Haut

Au cours du premier semestre, les élèves du RPI ont participé à plusieurs actions.

En octobre, ils ont participé à la Semaine du goût : ils ont pu travailler par exemple sur les différents saveurs, sur les céréales ou encore sur les produits régionaux.

Les élèves ont également eu l'occasion de présenter des chants par classe lors du marché de Noël organisé par l'association des parents d'élèves.

Le vendredi 6 décembre, nous avons eu la visite du Saint Nicolas dans les classes de maternelle et tous les élèves du RPI ont reçu un manala et un sachet de petits chocolats.

Enfin, à l'occasion de la fin de la période et des vacances de Noël à venir, les élèves sont allés voir un film au cinéma Palace Lumière d'Altkirch.





VIE ASSOCIATIVE

L'école s'A.Mues'

L'association des parents d'élèves du RPI de Muespach et Muespach le Haut est heureuse de vous annoncer que, grâce aux fonds récoltés, les enfants des écoles ont pu déjà profiter d'une sortie de fin d'année à Cigoland ainsi qu'au musée du Train et à Electropolis pour les plus grands.

Tous les enfants participeront aussi à une sortie au cinéma en décembre. D'autres projets sont en cours avec les différents enseignants.

Vous avez déjà pu participer à notre vente de fromage annuelle au mois d'octobre, à une vente de bulbes de fleurs en avril ainsi qu'à notre tombola en juin et récemment à notre marché de Noël qui se déroule sous le préau et dans la salle communale de Muespach.

Comme chaque année, vous avez pu retrouver les chants des enfants, des histoires et maquillages mais aussi, comme nouveauté, la boîte aux lettres du père Noël. En plus de la buvette, de nos crêpes et pâtisseries vous avez pu profiter de notre stand de vente de décorations de Noël, de bredeles, ainsi que nos traditionnelles couronnes de l'avent !



Le coin histoires de Noël



La scène pour le concert des enfants



Les décorations et couronnes

Le bureau de l'association composé de parents d'élèves des deux villages vous remercie pour votre soutien toujours plus grand et vous souhaite de joyeuses fêtes !





FC Muespach

UN NOUVEAU COMITÉ POUR L'ALLIANCE MUESPACH FOLGENSBOURG

L'Alliance Muespach Folgensbourg est heureuse de vous annoncer qu'un nouveau comité a vu le jour depuis cet été. Et cette saison marque l'entrée dans une nouvelle ère pour notre club.

En effet notre président Virgile HECKY à la tête de notre comité sera désormais entouré de trois vice-présidents, Mélanie BLIND, Lucas LANG, et Gilles GISSINGER. Josiane DELMOND restera une nouvelle année à leurs côtés en tant que présidente de Folgensbourg.



Nous pouvons cette année compter sur plus de 12 bénévoles motivés qui ont rejoint notre comité. Notre objectif à tous est simple : continuer à faire du football un moment de convivialité et de partage, le sport nous rassemble, et c'est cette belle énergie collective que nous souhaitons cultiver.

Le club, c'est aussi et surtout vous, supporters, bénévoles, partenaires ou simples amateurs de bons moments au bord du terrain ou lors de nos événements. Que vous soyez passionnés de football ou simplement curieux de suivre nos aventures, nous vous invitons à nous soutenir.

CÔTÉ SPORTIF

Nos jeunes

Fort de son entrée dans l'entente de l'EJVT avec Helfrantzkirch, Hausgauen et Obermorschwiller la section jeune du club s'est étoffée dans toutes les catégories et peut faire profiter les jeunes du village des fantastiques infrastructures qu'offrent les sites des différents clubs de l'entente.



Avec une excellente équipe d'éducateurs, les performances des équipes engagées dans l'EJVT en ce début de saison présagent un avenir réjouissant pour ces jeunes qui représentent l'avenir du club.

Nos seniors

L'AFM a quatre équipes seniors engagées en championnat cette année pour environ 80 licenciés ! Nous nous réjouissons de pouvoir accueillir autant de passionnés du ballon rond prêts à défendre nos couleurs !
⇒ L'équipe 1 qui évolue en D2 est actuellement 6ème de son groupe et aspire à rattrapper le haut de tableau en deuxième partie de saison.



⇒ L'équipe féminine en entente avec Oltingue évolue en D2 et a réalisé l'exploit d'être championne d'automne de leur groupe !

⇒ L'équipe 2 évolue en D6 où elle se place à la 4ème place avec l'espoir de jouer la montée cette saison.

⇒ L'équipe 3 occupe la 5ème place du championnat de D8.





DES ÉVÈNEMENTS POUR TOUS

Nos traditionnelles Carpes frites

On ne vous les présente plus, nos traditionnelles carpes frites font partie de nos événements phares. Devenues une véritable institution au sein du club, nous vous donnons rendez-vous en avril et en novembre pour les déguster. Que vous soyez fidèles à cette tradition ou que vous souhaitiez la découvrir pour la première fois, que vous souhaitiez les déguster sur place ou les emporter, nous vous attendons nombreux pour notre prochaine édition.



L'Oktoberfest de l'Alliance : une fête inoubliable

En octobre, c'est aussi le moment de sortir vos chopes de bière et costumes bavarois pour notre incontournable Oktoberfest ! Inspirée par la tradition allemande, cette soirée allie musique entraînante, bonne humeur et spécialités culinaires. Une vraie immersion dans l'ambiance bavaroise, tout près de chez vous ! Cette année encore vous avez enflammé la piste de danse de l'Alliance Muespach Folgensbourg.



Le Racing Club de Strasbourg à Muespach !

En novembre, Le Alsace Racing Tour a fait escale sur les installations de l'Alliance Muespach Folgensbourg. Plus de 40 jeunes de chez nous ont pu effectuer différents exercices et faire signer leur maillots, ballons, casquettes par les joueurs et joueuses professionnelles présents : Amanda Chaney, Amandine Béché, Yonis Gomis et Alaa Bellaarouch. Quelle fierté pour l'AFM d'avoir pu accueillir un tel événement.





Les Donneurs de Sang



Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier les habitants de la commune pour leur fidélité et leur confiance pour les donateurs de sang.

En vous souhaitant une bonne et heureuse année

LES DONNEURS DE SANG

Le Club Sans Souci

Une année qui se termine bien, nous avons quelques membres en plus, ce qui nous amène à 51 personnes. La rencontre a lieu les jeudis à 14 heures au foyer de la gare.

Nous avons quelques joueurs de carte et des marcheurs. Les parcours sont organisés selon la météo et par des membres du club, distance moyenne 8 km.

Nous avons organisé un repas de Noël le 12 décembre 2024 dans la salle Communale.

La galette des rois nous est offerte par la commune le 9 janvier 2025, merci à elle.

Les personnes qui désirent nous rejoindre peuvent venir les jeudis après-midi au foyer de la gare à 14 heures.

Nous souhaitons à tous les aînés une bonne année et une bonne santé.

LE CLUB SANS SOUCI



Amicale des Sapeurs-Pompiers

Nous souhaitons vous remercier pour votre soutien lors de nos manifestations qui ont toujours un grand succès : le repas carpes frites et le marché aux puces.

Et merci pour votre accueil et votre générosité lors de la vente de notre calendrier !

Bonnes fêtes de fin d'année !

L'amicale des Sapeurs-Pompiers





Pass'Temps

Activités de l'Association Pass'Temps



Semaine sans télé du 22 au 24 octobre
Soirée initiation tressage – vannerie et jeux de société



Passage du Saint Nicolas le 6 décembre





URBANISME

Certificats d'urbanisme opérationnels

STAECHELIN Paul	Rue de la Gare	Partage de la parcelle en vue d'une vente	Arrêté d'autorisation du 05/09/2024
RIETHER Jean-Paul	Rue du Rail	Création de 4 lots de constructions	Refus du 17/10/2024

Déclaration préalable

VD SERVICES	Rue de Ferrette	Construction d'un carport autoporté à toiture photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 01/08/2024
VAN ECK Maarten	Rue du Moulin	Construction d'une piscine	Arrêté d'autorisation du 16/08/2024
LUX Gérard	Rue de Steinsoultz	Pose d'une clôture sur mur de soutènement	Arrêté d'autorisation du 22/10/2024
STEHLIN Jacques	Rue du Gersbach	Pose de mur en L, enrobage de la cour et pose d'un escalier pour accéder à l'entrée	Arrêté d'autorisation du 08/10/2024
HERLIN Leslie	Rue de la Forêt	Pose d'un portail et clôture	Arrêté d'autorisation du 16/08/2024
ROMINGER Grégory	Rue de la Forêt	Division en vue de construire	Arrêté d'autorisation du 16/10/2024
WEHRLE Julien	Rue des Frênes	Dalle en béton pour piscine hors sol	Arrêté d'autorisation du 03/09/2024
STEHLIN Jacques	Rue du Gersbach	Création d'un abri de jardin	Arrêté d'autorisation du 08/10/2024
SCHIESS Beat	Rue de Roppentzwiller	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 20/09/2024
GRETTER Samuel	Rue du 1er Septembre	Pose d'une clôture semi occultant	Arrêté d'autorisation du 15/10/2024
RUETSCH Charlotte	Rue de Steinsoultz	Pose d'un mur de soutènement et de clôture	Arrêté d'autorisation du 09/11/2024
BOEGLY Anatole	Rue des Sources	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 09/10/2024
SEGINGER Alain	Rue des Vignes	Détachement d'un terrain à bâtir	Arrêté d'autorisation du 31/10/2024

Permis de construire

PINTO GONCLAVES Alexandre	Rue des Frênes	Construction d'un abri de jardin	Arrêté d'autorisation du 30/08/2024
VD SERVICES	Rue de Ferrette	Construction d'un carport autoporté à toiture photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 16/08/2024





ETAT CIVIL

Naissances



30/08/2024	FURST HANSER Louna	Rue de la Gare
06/12/2024	SCHWEITZER Camille	Rue du Willerhof

Nous souhaitons la bienvenue aux petits boutchous, félicitations aux parents !

Décès



09/09/2024	SITO Alexander	Rue de Steinsoultz
07/12/2024	HATSTATT Georgette	Rue du Gersbach

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Nouveaux arrivants

M. LINDER Loïc & Mme LEVILLAIN Emilie	Rue des Vignes
M. SCHWOB Jean-Yves & Mme LIDY Pauline	Rue des Fleurs
M. & Mme SCHACKEMY François & Brigitte	Rue du 1 ^{er} Septembre

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Grands anniversaires

MOSER Cécile	27/09/1944	80 ans
BRUNNER Gilbert	08/10/1944	80 ans
BRUNNER Hélène	20/11/1934	90 ans



80 ans
MOSER Cécile



80 ans
BRUNNER Gilbert



90 ans
BRUNNER Hélène





AGENDA

9 janvier	Galette des rois au Club Sans Souci
12 janvier	Cérémonie des Vœux du Nouvel An
22 janvier	Don du Sang à Muespach
15 et 16 février	Vente de cartes de membre des Donneurs de sang
23 février	Repas carpes frites de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
15 mars	Assemblée générale des donneurs de sang
29 mars	Elsäss Oschterputz
30 mars	Sundg'oldies, rencontre mensuelle
9 avril	Don du Sang à Muespach-le-Haut
4 mai	Promenade pédestre à Muespach des Donneurs de Sang à Muespach
24 mai	Journée Citoyenne
25 mai	Sundg'oldies, rencontre mensuelle
8 juin	Bourse expo de véhicules anciens
29 juin	Sundg'oldies, rencontre mensuelle
12 juillet	Soirée tricolore des Donneurs de Sang
27 juillet	Sundg'oldies, rencontre mensuelle
1 ^{er} août	Don du Sang à Muespach
17 août	Marchés aux puces de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
31 août	Sundg'oldies, rencontre mensuelle
28 septembre	Exposition fruitière à Muespach le Haut
28 septembre	Sundg'oldies, rencontre mensuelle
8 octobre	Don du Sang à Muespach-le-Haut
26 octobre	Sundg'oldies, rencontre mensuelle
2 novembre	Vente du calendrier de de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
7 décembre	Repas de Noël des Aînés





LA RECETTE DES BREDELES DE NOËL

Noisettins, des Bredeles aux noisettes

Ingrédients :

125 gr de beurre pommade
100 gr de sucre en poudre
1 œuf
150 g de farine
100 g de noisettes moulues
60 gr de noisettes entières



- ★ Préchauffer le four à 180 °C (Th 6).
- ★ Battre le beurre mou avec le sucre en mousse puis ajouter l'œuf.
- ★ Incorporer la farine et les noisettes moulues.
- ★ Faire des petites boules de pâte (environ 2 -3 cm) et les déposer sur une plaque à pâtisserie extensible recouverte de papier sulfurisé.
- ★ Poser une noisette entière sur chaque Bredele.
- ★ Enfournier les noisettins 12 minutes à 180°C (Th 6)

Vous pouvez conserver vos Bredeles aux noisettes plusieurs semaines dans une boîte en fer blanc.

COIN DES ENFANTS

